

RAPPORT DU PRÉSIDENT, FONDATION FRANSASKOISE

Assemblée générale annuelle de la Fondation fransaskoise
Le 10 novembre 2013, à Regina, en Saskatchewan

EXERCICE FINANCIER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2012 AU 31 AOÛT 2013

Chers membres, chers donateurs,

Ceci est mon quatrième rapport en tant que président de la Fondation fransaskoise.

Survol financier

Cette année fut très positive par rapport à l'augmentation du capital de la Fondation fransaskoise. Cette dernière est passée d'un capital de 816 000 \$ au 31 août 2012, à 954 600 \$ au 31 août 2013. Ceci fut une augmentation de 138 400 \$. Je tiens à remercier nos généreux membres donateurs.

Au 31 octobre 2013, nous avons un capital de 1 044 000 \$ grâce, en particulier, à un legs testamentaire qui est entré au mois d'octobre.

Distribution de fonds du 1^{er} septembre 2012 au 31 août 2013

Lors de la dernière année financière, nous avons octroyé 73 200 \$ au village urbain de Saskatoon. Cette somme provenait de leur fonds auxiliaire. Il avait ramassé des fonds pour rénover son centre communautaire et il était entendu que cette somme serait en transition pour permettre ces rénovations. Malgré la distribution de cette somme, nous avons pu augmenter le capital de façon considérable.

Gestion des fonds

Une gestion efficace et prudente du capital de la Fondation fransaskoise est faite par BMO Nesbitt Burns, à Saskatoon. Le Comité des finances a établi une politique d'investissement et s'assure sur une base mensuelle que cette politique est suivie. En annexe à mon rapport est le *Portfolio Overview* du 31 octobre 2013 qui fait état de la politique relative aux investissements et comment cette politique est suivie. Nous sommes heureux d'annoncer que, pendant la dernière année, nous avons pu recevoir 10,45 % des investissements de la Fondation fransaskoise.

La Fondation fransaskoise a aussi un compte chez Affinity Credit Union, à Regina, afin de collecter des dons et payer les factures au besoin.

Équipe de bénévoles

La Fondation fransaskoise n'a toujours pas d'employés ou de contractuels. Ceci était pour assurer une augmentation maximale du capital. Cela a donc nécessité beaucoup de bénévolat de la part des membres du Conseil d'administration. Je tiens à remercier ces membres pour leur dévouement à la Fondation fransaskoise.

Composition du Conseil d'administration

Suite à l'adoption des nouveaux Règlements en novembre 2012, le Conseil d'administration est composé de 11 personnes, dont six membres élus à l'Assemblée annuelle et cinq membres nommés. Une personne est nommée par l'Assemblée communautaire fransaskoise, deux personnes sont nommées par les fonds auxiliaires, et deux personnes sont nommées par le

Conseil d'administration, conformément aux Règlements. La durée du mandat des personnes siégeant au Conseil d'administration est de trois ans et ce mandat est renouvelable pour un deuxième mandat consécutif. Votre Conseil d'administration est composé des personnes suivantes :

Roger J.F. Lepage, président – date d'échéance de mandat : novembre 2014
Laurette Lefol, vice-présidente – date d'échéance de mandat : novembre 2014
Michel Vézina, secrétaire – date d'échéance de mandat : novembre 2015
Cindy Legrand, membre – date d'échéance de mandat : novembre 2013
Wilfrid Denis, membre – date d'échéance de mandat : novembre 2013
René Benoît, membre – date d'échéance de mandat : novembre 2015
Jenny Baudais, membre – date d'échéance de mandat : novembre 2015
Claire Bélanger-Parker, membre – date d'échéance de mandat : novembre 2015
Jacques Toupin, membre – date d'échéance de mandat : novembre 2015

Cindy Legrand a annoncé qu'elle ne se présentera pas pour un nouveau mandat. Nous voulons remercier Cindy pour son dévouement à la Fondation fransaskoise.

Nouveaux règlements adoptés en novembre 2012

Les nouveaux Règlements de la Fondation fransaskoise ont été adoptés lors de l'AGA de novembre 2012. Essentiellement, cela a aboli les réunions régionales et la nomination des membres du Conseil d'administration selon les régions géographiques. Il est important que les membres consultent les nouveaux Règlements, qui se trouvent au site Web de la Fondation fransaskoise (www.fondationfransaskoise.ca) pour se tenir au courant du modèle de gouvernance en vigueur.

Activités de cueillette de fonds 2012-2013

(a) Campagne d'automne 2012

La Fondation fransaskoise a réussi à ramasser 40 000 \$ lors de la Campagne d'automne 2012.

(b) Francothon 2013

Grâce à notre partenariat avec Radio-Canada, la Fondation fransaskoise a pu ramasser 62 475 \$ lors du Francothon 2013. Les dons parvenaient de 239 personnes. Malgré le fait que nous n'avons pas reçu le don de 10 000 \$ du gouvernement de la Saskatchewan provenant de l'Entente Canada-Saskatchewan, nous avons pu quand même ramasser la somme de 62 475 \$, grâce à une nouvelle contribution au fonds auxiliaire de l'Assemblée communautaire fransaskoise de 15 000 \$. Nous signalons aussi une contribution de 3 000 \$ du Conseil culturel fransaskois, que nous espérons sera un don récurrent.

(c) Dons mensuels

Il y a de plus en plus de personnes qui contribuent mensuellement à la Fondation fransaskoise. Cela nous permet de ramasser environ 10 000 \$ par année.

Site Web de la Fondation fransaskoise

Le site Web permet à toute personne de donner en ligne et de nous fournir leur adresse courriel. Ceci nous permet de mieux communiquer avec nos membres donateurs et d'épargner les coûts de poste. Nous vous encourageons de visiter régulièrement notre site Web.

Assemblée générale annuelle de 2012

L'Assemblée générale annuelle de 2012 a eu lieu à Saskatoon. Ce fut un AGA charnière car les nouveaux Règlements furent adoptés et une nouvelle structure de gouvernance a vu le jour. L'année 2012-2013 fut la première année de cette nouvelle gouvernance.

Partenariats

La Fondation fransaskoise tisse des liens de plus en plus solides avec les organismes suivants :

Radio-Canada
Assemblée communautaire fransaskoise
Conseil des écoles fransaskoises
Commission culturel
Conseil de la coopération de la Saskatchewan
Coopérative des publications fransaskoises
Association canadienne-française de Regina

Troisième volet de cueillette de fonds – legss testamentaires

Le Conseil d'administration lance un troisième volet de cueillette de fonds pour l'année 2013-2014. La Fondation fransaskoise veut encourager les membres donateurs de modifier leur testament pour laisser un don à la Fondation fransaskoise. Ceci peut se faire de plusieurs façons. Premièrement, il est possible de considérer la Fondation fransaskoise comme l'un de vos enfants et distribuer le reliquat en parts égales. Deuxièmement, il est possible de laisser un pourcentage de la succession à la Fondation fransaskoise. Troisièmement, il est possible de laisser un montant fixe à la Fondation fransaskoise. Cela serait une belle façon de reconnaître l'importance de la communauté francophone dans votre vie et dans la vie de vos enfants et vos petits-enfants. C'est aussi une belle façon d'honorer un ancêtre qui a fait de grandes contributions à la communauté francophone et qui n'a jamais été formellement reconnu.

Francothon 2014

Le Conseil d'administration est déjà à l'œuvre pour planifier le prochain Francothon, qui aura lieu à Regina.

Nouveau cible de cinq millions de dollars

Le Conseil d'administration vous invite à participer à faire augmenter le capital de la Fondation fransaskoise à la nouvelle cible de cinq millions de dollars. Ceci assurerait que la Fondation fransaskoise puisse contribuer de façon importante au développement et l'épanouissement de la communauté. La Fondation fransaskoise appartient à la communauté.

Au nom de la Fondation fransaskoise, je tiens à remercier tous et toutes de la confiance que vous nous avez démontré.

M^e Roger J.F. Lepage
Président, Fondation fransaskoise